

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le jeudi 19 octobre 2017 à 20h00 à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Yvon MAHÉ, Maire.

Date de convocation de l'assemblée : 10/10/2017

PRESENTS : Yvon Mahé, Cécile Marchand, Marie-Thérèse Panhéleux, Daniel Cottin, Ronan Maray, Stéphanie Cornet, Philippe Mahé, Brigitte Louarn, Prosper Amossé, Anita Cussonneau, Jeannick Boyère, Jérôme Ricordel, Véronique Parois, Sylvie Ollivier, Régis De Barmon, Christine Gicquel.

PROCURATION : Serge Jacobert a donné procuration à Cécile Marchand
Dominique Léon a donné procuration à Marie-Thérèse Panhéleux

Absente excusée : Christiane Monvoisin

SECRETAIRE DE SÉANCE : Anita Cussonneau

1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 septembre 2017 :

Vote favorable à l'unanimité.

2- SPL : Accompagnement de projet – tarifs spécifiques:

Rapporteur : Yvon Mahé

Un projet jeune ayant comme objet un séjour aux USA a débuté sous l'accompagnement du SIVU. Il convient aujourd'hui de le concrétiser avec La ROCHE - spl.

Etant donné le caractère exceptionnel de ce projet, La Roche propose qu'un tarif spécifique à ce projet soit créé.

Modalités :

- Ce projet va permettre aux jeunes de découvrir une nouvelle culture et de s'immerger dans un pays étranger. Les animateurs favoriseront la découverte et les particularités du pays, et permettront aux jeunes d'organiser un séjour correspondant à leurs attentes.
- La Roche – société publique locale – demande aux conseils municipaux de bien vouloir délibérer la création de ces tarifs, ce qui permettra la rédaction des contrats d'engagement signés par les trois parties : les jeunes, les parents et La Roche et ainsi débiter l'organisation pratique du séjour.

Tarifs à voter

	Q.F.1	Q.F.2	Q.F.3	Q.F.4	Q.F.5	Q.F.6	Hors SPL
Tarifs selon quotient avec TVA à 20%	1 882,60 €	2 151,54 €	2 420,48 €	2 689,42 €	2 958,37 €	3 254,20 €	3 657,62 €
Tarifs après autofinancement au 19/10/17	479.60€	748.54€	1 017.48€	1 286.42€	1 555.37€	1 851.20€	2 254.62€

Néanmoins, compte tenu des informations exposées par la SPL afin de réduire au maximum le coût par jeune, il s'avère que ces tarifs ne seront pas du montant mentionné ci-dessus, car à chaque tarif devra être déduit le montant de l'autofinancement (actions montées par les jeunes).

Vote à l'unanimité

3- Signature du marché : Requalification des Espaces culturels- Projet Centre Bourg:

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré d'autoriser M. le Maire à signer le marché avec les entreprises :

Lots	Intitulé	Entreprises	Montant	
			HT	TTC
1	VRD	Lemée LTP	156 202.27	187 442.72
2	Gros Œuvre- Déconstructions	Vignon Constructions	553 846.99	664 616.39

3	Charpente et Bardage Bois	SCBM	161 142.76	193 371.31
4	Etanchéité / Couverture	Cruard Couverture	187 832.43	225 398.92
5	Menuiseries extérieures	Atlantique Ouvertures	123 226.00	147 871.20
6	Menuiseries intérieures	Sarl Paris	120 098.91	144 118.69
7	Cloisonnement-Isolation- Doublages	Sapi	80 000.00	96 000.00
8	Revêtements scellés/collés	Taera sols	57 833.50	69 400.20
9	Plafonds suspendus	Coyac	20 427.74	24 513.29
10	Peinture	Renaissance	24 387.51	29 265.01
11	Electricité – courant faible- Sécurité incendie	Gergaud industries	87 235.83	104 683.00
12	Chauffage-Traitement d'air- Plomberie	Roquet	267 773.25	321 327.90
13	Élévateur	Ermhes	19 280.00	23 136.00
TOTAL			1 859 287.19	2 231 144.63

, ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier.

Vote à la majorité (15 pour et 3 abstentions : Régis De Barmon, Jérôme Ricordel, Christine Gicquel)

4- CCPR/ Transformation en Communauté d'Agglomération:

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter la transformation de la Communauté de Communes du Pays de Redon en communauté d'agglomération le 1^{er} janvier 2018 ; de dénommer la Communauté d'Agglomération « Redon Agglomération » ; et d'adopter les nouveaux statuts communautaires annexés à la présente délibération.

Vote à l'unanimité

5- Décision modificative : cession du roto-broyeur Faucheuse

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la décision modificative telle que présentée ci-dessous,

	Dépenses			Recettes		
	Chapitre	Article	Montant	chapitre	article	Montant
Fonctionnement	042	6751	10 764 €	042	7761	7 764€
				77	7751	3 000 €
Sous-total Fonctionnement			10 764 €			10 764 €
Investissement	040	192	7 764 €	040	21571	10 764 €
	024		3 000 €			
Sous-total investissement			10 764 €			10 764 €

Vote à l'unanimité

6- Open data : Ouverture des données:

Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de mettre à disposition progressivement les données publiques propriété de la collectivité sous une licence de type Licence Ouverte dont les termes sont annexés à la présente délibération, décide la mise à disposition des données de la Mairie de Fégréac sera effectuée conjointement avec la mise à disposition des données de La Communauté de Communes du Pays de Redon.

Vote à l'unanimité

7-comptes-rendus de commissions et délégations:

Décisions du Maire :

Décision n°2017-08 relative à l'exercice du Droit de Préemption pour la parcelle YE17, située à proximité directe de l'Etang Aumée et classée en zone naturelle sensible.

Décision n°2017-09 relative à la convention d'organisation et de prise en charge des transports scolaires vers la piscine intercommunale avec la CCPR.

Commission Tourisme :

Visite du nouveau gîte l'Ecurie, ainsi que l'évaluation de la saison et des mardis de juillet. La commission va travailler sur « comment communiquer sur les équipements touristiques ».

Prochaine réunion, le 24/10/17 à 19h30.

Commission Culture :

Bilan de la saison culturelle ainsi que du spectacle des Involtes. La commission va étudier « comment optimiser l'usage de la Forge ».

Prochaine commission le 14/11/17 à 20h.

Pour la Bibliothèque : les bénévoles sont en train de procéder aux différentes acquisitions de livres et DVD.

Commission Centre Bourg :

Prochaine réunion le 09/11/17 à 20h et le 06/12/17

Commission ABS :

Bilan des questionnaires sur la pharmacie : 77 réponses (le bilan sera transmis dans le prochain bulletin municipal).

La commission a décidé de continuer les ateliers nutrition en direction des enfants, avec la même association. EHPAD des 3 Rivières, a un projet de santé.

Commission Vie sociale :

L'initiation à l'informatique débutera après les vacances de Février.

Un atelier cuisine aura lieu sur le thème du chocolat.

Repas des aînés (à compter de 72 ans) aura lieu le 26/11/17

CME :

Prochaine réunion le 14/11/17 à 18h15

Le CME organise une action à la piscine, le 18/11/17.

Commission scolaire :

Le 16/11/17 à 20h.

Informations diverses :

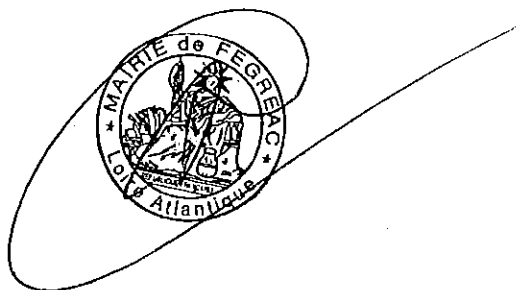
M. Régis De Barmon demande quel est l'avenir du Syndicat de Voirie ?

M. Daniel Cottin, vice-président, indique que le syndicat s'interroge sur son devenir étant donné qu'il devra être transformé d'ici 2020. Néanmoins, cela ne doit pas se faire dans la précipitation, le bureau du syndicat veut comprendre. C'est un syndicat qui fonctionne très bien et sur plusieurs communautés de communes.

M. Le Maire indique que l'Etat pousse mais les élus freinent

Le Maire clôt le conseil à 21h30

Le Maire / Yvon MAHE



Prochain conseil municipal : 21/11/2017 à 20h00